

Votre Village

Mareil sur Mauldre

Edition n°297 - Décembre 2012



Sommaire

A l'occasion de la nouvelle année Monsieur le Maire, les Adjoints, les Conseillers municipaux et le Personnel communal sont heureux de vous souhaiter de bonnes fêtes et de vous présenter leurs meilleurs vœux pour 2013

Dates à retenir

Vendredi 21 décembre :
- spectacle de Noël de l'école maternelle
- après la classe début des vacances scolaires de Noël

Lundi 31 décembre : date limite d'inscription sur la liste électorale

Jeudi 3 janvier au jeudi 7 février 2013 : enquête publique pour le Plan local d'urbanisme

Lundi 7 janvier 2013 : au matin reprise des classes à l'école de Mareil

Jeudi 17 janvier au samedi 16 février 2013 : recensement de la population (Insee), réalisation de l'enquête sur la Commune

Samedi 19 janvier 2013 : galette des rois dans la salle annexe de la mairie à 16 h suivie de l'assemblée générale du Football club à 17 h 30.

Et comme toujours :

Jeudi 27 décembre 2012 et 31 janvier 2013 : ramassage des objets encombrants (à sortir la veille au soir)

Jeudi 17 janvier et 21 février : permanence de l'association pour le développement de l'emploi dans la vallée de la Mauldre en mairie de 9 à 12 h

En raison des fêtes de fin d'année, la mairie sera fermée au public les lundis 24 et 31 décembre à partir de 12 h.

Retrouvez toutes les informations de Mareil sur Mauldre sur :
www.mareil-sur-mauldre.fr

Le prochain «Votre Village» n° 298 paraîtra le 22 février
les informations à publier devront parvenir en mairie avant le 12 février 2013

Publication réalisée par la Commission information de Mareil sur Mauldre :
Max MANNÉ, Claudie FILLON, Jacqueline SCARPETTA, Régis DAGORY, Louis BINET, Jean Louis ROCHE

Mise en page et impression : 2IP Communication 01 30 90 95 90 - Maule

Extrait du compte-rendu du Conseil municipal du 15 octobre 2012

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES GALLY-MAULDRE

DESIGNATION DE DEUX DELEGUES COMMUNAUTAIRES & CHOIX DU REGIME DE FISCALITÉ PROFESSIONNELLE UNIQUE (FPU)

Par arrêté du 29 juin 2012, le Préfet a créé la communauté de communes «Gally-Mauldre» avec effet au 1er janvier 2013.

Afin que celle-ci puisse fonctionner, il est décidé :

• de désigner comme délégués Messieurs Max Manné et Michel Groh aux fins de représenter la Commune au sein du conseil communautaire,

• d'opter pour le régime fiscal dit FPU (Fiscalité Professionnelle Unique).

Monsieur Groh explique que le financement des intercommunalités est placé sous un régime de fiscalité propre.

Ce régime se décline en deux variantes distinctes :

• le régime de la fiscalité additionnelle : il s'applique aux communautés de communes qui n'ont pas opté pour la taxe professionnelle unique. Dans ce régime, le groupement intercommunal est doté des mêmes compétences fiscales qu'une commune : il vote le taux et perçoit le produit des quatre taxes directes locales. Mais sa fiscalité se surajoute à celle des communes, qui continuent de percevoir leur fiscalité sur les quatre taxes directes. Plus une option possible pour des taxes professionnelles sur des zones d'activités économiques clairement délimitées.

• Le régime de la fiscalité professionnelle unique (FPU) : dans ce régime, la communauté de communes se substitue aux communes pour la gestion et la perception du produit de la contribution économique territoriale (ex taxe professionnelle) sur l'ensemble de son périmètre. Le groupement perçoit le produit de la fiscalité professionnelle des communes regroupées ainsi que l'ex-part départementales de la taxe d'habitation et vote le taux et décide des exonérations. Les communes conservent dans leur intégralité les autres impositions (part communale de la taxe d'habitation – taxe foncière et taxe foncier non bâti).

La FPU conduira dans 5 ou 6 ans à un taux unique applicable dans les 11 communes. Il faut s'attendre pour notre Commune à une augmentation de la fiscalité professionnelle de l'ordre de 3 % (actuellement à Mareil le taux de la contribution économique territoriale est de 15,99 % évolution prévisible vers 18 %-19 %).

Monsieur Manné indique que c'est ce choix qui est proposé aux élus suite aux diverses études menées et aux multiples réunions de travail qui se sont déroulées avec les 11 communes.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES «GALLY-MAULDRE» - CHOIX DU LOGO

Trois projets de logo sont soumis au choix des élus. A la majorité (9 voix POUR), le Conseil retient le logo n° 3 (épi tricolore + sillons en forme d'arche + axe bleu).

URBANISME - ABROGATION DE LA LOI PORTANT SUR LA MAJORATION DE 30 % DES DROITS A CONSTRUIRE

Par délibération du 25 juin 2012, le Conseil avait décidé, comme la loi du 20 mars 2012 l'y obligeait, de lancer la procédure sur la majoration des droits à construire de 30 %.

Considérant que cette loi a été abrogée le 6 août 2012, le Conseil prend acte de cette abrogation et met fin à la procédure envisagée en juin 2012. La possibilité de majoration des droits à construire de 30 % ne sera pas appliquée sur le territoire.

TRAVAUX DE VOIRIE AVENUE DE CHAVOYE & ALLEES PERPENDICULAIRES

Quelques aménagements supplémentaires sont décidés :

- la fourniture et pose de deux mâts en plus d'éclairage public pour une somme de 7 445,80 € hors taxes par l'entreprise VIOLA,

- le prolongement du réseau électrique et fourreau en attente pour fibre optique ainsi que la modification du trottoir à l'angle de l'allée du Clos Pasquier pour une somme de 7 585,25 € hors taxes par l'entreprise JEAN LEFEBVRE.

TRANSFERT DES CHEMINS RURAUX DANS LA VOIRIE COMMUNALE

Les chemins ruraux suivants sont transférés dans la voirie communale (incidence notamment sur le montant des dotations que nous verse l'Etat) :

- chemin de Riche : 552 mètres,
- chemin du Val Durand : 110 mètres,
- chemin de la gare (jusqu'à la hauteur de la maison n°1) : 140 mètres.

FRAIS DE SCOLARITE - REPARTITION INTERCOMMUNALE 2012-2013

Compte-tenu du coût d'un enfant scolarisé à Mareil l'année écoulée, il sera demandé aux communes de résidence des élèves extra-muros les sommes suivantes pour l'année 2012-2013 :

Les effectifs étaient l'année passée de 71 enfants en maternelle et 121 en élémentaire.

POUR UN ELEVE EN ECOLE MATERNELLE	1 147 €
POUR UN ELEVE EN ECOLE ELEMENTAIRE	682 €

Monsieur Manné rappelle que toutes les classes de l'élémentaire disposent maintenant d'un tableau numérique. Les enseignantes ont bénéficié de 2 séances de formation.

DEPENSES D'EXTERNAT DES COLLEGES ET CENTRES D'APPRENTISSAGE - PARTICIPATION 2012-2013

Il sera versé aux collèges et centres d'apprentissage qui en feront la demande une somme de 225,44 € en principal et 86,24 € pour frais de transport pour les enfants Mareillois accueillis, sommes identiques à la participation de la Commune pour un collégien fréquentant le collège de Maule.

CONTRAT DE PRET N° MON258724EUR - passage en taux fixe

La proposition de Dexia crédit local concernant une cotation en taux fixe prévu au contrat de prêt n° MON258724EUR souscrit par la Commune en 2008 est acceptée.

A l'origine le prêt de 450 000 € consenti était à taux de 4,45 % avec possibilité de révision au bout de 5 ans. Le taux proposé aujourd'hui est fixe de 3,40 % sur 10 ans.

DESIGNATION DU CHEMIN PIETONNIER PRES DE LA RUE DU PAIN PERDU

Le chemin piétonnier situé perpendiculairement à la rue du Pain Perdu portera le nom suivant : allée du Bouloir (en référence à un lieudit de la Commune).

SIRYAE (Syndicat Intercommunal de la Région d'Yvelines pour l'Adduction de l'Eau)

Le rapport annuel d'activité 2011 est tenu à la disposition du public en mairie.

Retrait de la Commune de Maule du Syndicat

Le retrait du syndicat de la commune de Maule est accepté - Maule n'était concerné que pour la seule alimentation de 3 fermes situées en bout de réseau après la commune de Jumeauville qui fait désormais partie de la CAMY.

SEY (Syndicat d'Energie des Yvelines)

Le rapport annuel d'activité 2011 est tenu à la disposition du public en mairie.

INSTALLATION D'UN SYSTEME DE VIDEOPROTECTION SUR LA COMMUNE

Il est décidé d'installer des caméras de vidéoprotection sur la Commune. Des devis seront établis conformément au rapport de gendarmerie établi le 31 janvier 2012 préconisant la pose de 8 caméras sur notre Commune (3 caméras RD 307 : entrée chemin des Tennis - entrée avenue de la Chardonnière - entrée avenue de Chavoye / 3 caméras place de Mareil - 2 caméras aux abords de la mairie). La Préfecture subventionne ce type de dispositif.

Monsieur Manné soumet cette question au vote après un tour de table où chaque élu a pu exprimer sa position :

- POUR l'installation d'une vidéoprotection sur la Commune : 10 voix Mesdames Fillon, Escande, Letissier, Loury, Lousa, Messieurs Manné, Groh, Clavéro, Guerre, Roche,

- CONTRE : une voix Madame Mairesse,

- ABSTENTIONS : 5 voix Mesdames Scarpetta et Cahuzac, Messieurs Dagory, Legros, Urbain.

Adoption à la majorité.

Une commission de travail a été créée : Mesdames Scarpetta, Mairesse, Escande, Fillon, Messieurs Manné, Clavero, Roche.

QUESTIONS DIVERSES

Révision du Schéma Directeur de la Région Ile de France
Un dossier nous a été remis par la Région. Ce dossier est consultable sur le site de la Région Ile de France et en mairie.

Adhésion à la fourrière du SIVOM de Saint Germain en Laye
Il est décidé de demander notre adhésion à la fourrière intercommunale de Saint Germain en Laye disposée à nous accueillir pour un coût de l'ordre de 900 € par an. L'adhésion à une fourrière animale est une obligation pour les Communes.

Indemnité de conseil allouée au comptable du Trésor
Il est décidé de verser à la nouvelle Comptable du Trésor de Maule qui nous sollicite, une indemnité de conseil au taux de 100 %. Pour mémoire montant pour 2012 = 560,45 € bruts.

SILYA (Syndicat Intercommunal du Lycée d'Aubergenville)
La Région Ile de France a accepté la prise en charge des frais liés à l'utilisation du gymnase du lycée plus le parking, ce qui règle un litige vieux de plusieurs années.

Subvention 2012 à l'association sportive du lycée Van Gogh d'Aubergenville
Accord unanime pour verser une subvention de 120 € à l'association sportive du lycée Van Gogh.

Subvention 2012 à l'association sportive du collège de la Mauldre
Accord unanime pour verser une subvention de 72 € à l'association sportive du collège de la Mauldre pour l'organisation du cross annuel du collège.

Projet de création d'une microcrèche LOVELY BB
Monsieur Manné rend compte d'un projet de création d'une microcrèche 100 % privée sur la Commune par la société LOVELY BB. Les enfants accueillis seraient ceux de Montainville, Herbeville, Maule et Mareil si besoin.

Tour de table
- Un passage piéton près du pont sera peint prochainement pour faciliter la traversée des enfants.

- un défibrillateur est installé depuis quelques jours sur le mur extérieur de la mairie. Des formations ont eu lieu pour le personnel communal, les élus et les associations mais d'autres formations vont être mises en place pour les Mareillois intéressés. Une information sera prochainement faite en ce sens.

Un deuxième appareil devrait être posé au centre commercial. Il sera demandé aux commerçants de le financer.

- Des explications sont demandées à Monsieur Manné quant aux règles applicables en matière de traitements utilisés par des agriculteurs dans les champs proches des habitations.

- Elaboration de notre Plan Local d'Urbanisme : notre projet arrêté en juin 2012 est passé devant la Commission Départementale de Consommation des Espaces Agricoles des Yvelines (CDCEA). Son avis est consultatif.

Il est rappelé qu'un compte rendu intégral de la réunion de conseil est affiché sur les panneaux officiels, disponible en mairie et sur notre site internet www.mareil-sur-mauldre.fr

PLU : avis d'ouverture d'enquête publique

AVIS AU PUBLIC
AVIS D'OUVERTURE D'ENQUÊTE PUBLIQUE

En vue de l'élaboration du plan local d'urbanisme
de la Commune de Mareil sur Mauldre

Par arrêté du 4 décembre 2012,

Le Maire de Mareil sur Mauldre a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur le projet d'élaboration du Plan Local d'Urbanisme (PLU).

A cet effet, Monsieur François De Bezenac domicilié 1, rue du Gast à Saint Germain en Laye (78100) ayant pour profession : Officier Supérieur ER a été désigné par le Président du Tribunal administratif de Versailles comme Commissaire enquêteur titulaire et Monsieur Jean Luc Jarrousse domicilié 14, rue Camille Saulnier à Le Vésinet (78110) a été désigné en qualité de Commissaire enquêteur suppléant.

L'enquête se déroulera en mairie du 3 janvier au 7 février 2013 aux jours et heures habituels d'ouverture et les samedis de 9h à 12 h.

Le Commissaire enquêteur recevra en mairie les :

Jeudi 3 janvier 2013	de 13 h 30 à 17 h
Mercredi 16 janvier	de 9 à 12 h
Samedi 26 janvier	de 9 à 12 h
Jeudi 7 février	de 13 h 30 à 17 h

Pendant la durée de l'enquête, les observations sur le projet d'élaboration du PLU pourront être consignées sur le registre de l'enquête déposé en mairie. Elles peuvent également être adressées par écrit au Commissaire enquêteur à l'adresse du lieu où se déroule l'enquête publique ou par courriel à mairie@mareil-sur-mauldre.fr.

Le Commissaire enquêteur disposera d'un délai d'un mois pour remettre son rapport et émettre son avis personnel.

Pendant un an à compter de la date de la clôture de l'enquête publique, le rapport et les conclusions motivées du Commissaire enquêteur pourront être consultés en mairie ou sur le site internet de la Commune.

Max Manné, Maire

SCOT : réunion publique

Le SCOT est le document d'urbanisme élaboré à l'échelle des 11 communes du territoire de la Plaine de Versailles depuis mai 2010.

L'objectif du SCOT est de définir l'avenir de notre territoire en organisant son développement sur le moyen et long terme. Il répond à des enjeux multiples et prend en compte les différents paramètres de l'aménagement d'un territoire : les questions socio-économiques, le transport et les déplacements, l'habitat, l'environnement, les paysages, etc.

Après les phases de diagnostic et d'élaboration du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (printemps 2011), la dernière étape du SCOT consiste en l'élaboration des orientations et des objectifs traduisant la stratégie du PADD et qui ont des effets juridiques. Suite au changement du périmètre du SCOT, une nouvelle exposition du SCOT se tiendra du 26 novembre au 29 décembre 2012 en mairie de chaque commune.

Vous pouvez nous faire part de vos remarques et de votre avis dans un registre mis à disposition à la mairie, où vous pourrez également consulter le dossier du SCOT.

Rendez-vous également sur notre site internet pour retrouver toutes les informations et les documents en ligne à l'adresse suivante : http://plainedeversailles.proscot.fr/

Les panneaux d'exposition sont affichés également dans un format plus grand dans les mairies de Maule et Chavenay.

Liste électorale - rappel

En vue de la révision de la liste électorale 2013, les demandes d'inscription se feront en mairie jusqu'au **31 décembre 2012 - 12h**.

Personnes pouvant s'inscrire :

- les nouveaux habitants,
- les jeunes Français atteignant 18 ans au plus tard avant le 29 février 2013 doivent prendre contact avec leur mairie au plus tard le 31 décembre 2012 s'ils n'ont pas été informés par celle ci de leur inscription d'office,
- les ressortissants des autres Etats membres de l'Union européenne (pour les prochaines élections européennes) doivent s'inscrire s'ils le souhaitent avant le 31 décembre 2012.

Cérémonie du 11 novembre 2012

Autour du Monument aux morts avec la participation de la fanfare Nézelloise, nous avons célébré l'anniversaire de l'armistice du 11 novembre 1918.

En l'absence de Monsieur le Maire, Madame Claudie Fillon son Adjointe, rendait hommage aux victimes de toutes les guerres.

Nous remercions les anciens Combattants, les Mareilloises et Mareillois qui ont participé à cette commémoration.

Tous les participants étaient conviés à un vin d'honneur, au cours duquel furent décernés le diplôme de la médaille d'honneur du Travail à :

- Madame Patricia Le Roux, Vermeil,
- Monsieur Jean Michel Grenon, Or,
- Monsieur Fernando Da Silva, Grand or.



Chasse - Rappel

La période d'ouverture générale de la chasse à tir et de la chasse au vol est fixée du 23 septembre à 9 h au 28 février 2013 à 18 h.



Décorations de Noël

Ce sont bientôt les fêtes de Noël et de l'année nouvelle.
Pensez à vos décorations de maisons et jardins.
Un concours récompensera les plus jolies décorations.



Colis de Noël du Centre communal d'action sociale

Les membres du CCAS (Centre communal d'action sociale) et les élus informent les Mareillois de 70 ans et plus (dont la résidence principale est à Mareil), que la distribution des colis de Noël se fera à partir du 15 décembre 2012.

Si vous êtes absent durant cette période, n'hésitez pas à contacter la mairie afin que votre colis soit conservé jusqu'à votre retour.

De même si vous avez l'âge requis mais pas de colis signalez vous en mairie au 01.30.90.71.66

Travaux avenue de Chavoye

Les travaux avenue de Chavoye seront bientôt terminés.





Information sur le défibrillateur

Comme vous le savez, la Commune est équipée d'un défibrillateur automatique externe (DAE) depuis le mois d'octobre. Cet appareil est installé à l'extérieur, sur la façade à gauche de l'entrée de la mairie.



Nous organisons des séances d'information (environ 1 h) sur les conditions d'utilisation de ce DAE, animée par le fournisseur du matériel (Monsieur Degont, société «Un Défi pour la Vie»).

Quatre séances se dérouleront dans la salle du Conseil (derrière la mairie) :
- mercredi 16 janvier à 17 et 18 h,
- lundi 21 janvier à 18 et 19 h.

Si vous êtes intéressé(e), nous vous demandons de bien vouloir nous retourner **au plus tard le 31 décembre 2012**, le coupon réponse ci-dessous en y indiquant la date et l'heure souhaitées ainsi que le nombre de personnes à inscrire, ou de nous communiquer les mêmes informations par email à l'adresse : **alahure@mareil-sur-mauldre.fr**

Nous vous confirmerons votre inscription par email ou par téléphone, au plus tard le 11 janvier 2013.

Nouveau tracteur communal

La Commune vient de s'équiper d'un nouveau tracteur muni d'une lame pour enlever la neige (c'est de saison !).

Le passage de la lame va créer des monticules de neige devant les habitations. Chacun devra faire le nécessaire pour dégager ses entrées.





COUPON REPONSE

NOM : .... PRENOM : ....

Téléphone : .... Email : ....

Nombre de personnes à inscrire : ....

Souhaite participer à la séance d'information sur le défibrillateur le :

☐ mercredi 16 janvier à ☐ 17 heures ☐ 18 heures

☐ lundi 21 janvier ☐ 18 heures ☐ 19 heures



RECENSEMENT DE LA POPULATION
CHACUN DE NOUS COMPTE

DU JEUDI 17 JANVIER AU SAMEDI 16 FÉVRIER

www.le-recensement-et-moi.fr

Comme chaque année, l'Insee organise le recensement de la population en partenariat étroit avec les communes. L'objectif : mesurer la population vivant en France et mieux s'adapter à ses besoins.

SUIS-JE CONCERNÉ(E) PAR LE RECENSEMENT CETTE ANNÉE ?

Dans toutes les communes de moins de 10 000 habitants, le recensement est réalisé une fois tous les 5 ans.

Tous les habitants de notre commune sont concernés cette année, du jeudi 17 janvier au samedi 16 février.

Les personnes vivant dans des communautés (internat, couvent, maison de retraite, etc.) seront également recensées pendant cette période.

COMMENT PUIS-JE RECONNAÎTRE MON AGENT RECENSEUR ?

Votre agent recenseur a toujours avec lui sa carte tricolore, avec sa photo, signée par le maire. Cela prouve qu'il a bien été recruté par votre commune.

LE RECENSEMENT ET MOI :

1. **Un agent recenseur vient chez moi et dépose les questionnaires de recensement.**
2. **Je lis et remplis les documents qui m'ont été remis.**
3. **L'agent recenseur revient les récupérer. Il m'aide à les remplir si je le souhaite.**

Vie scolaire

Caisse des écoles

L'assemblée générale de la Caisse des écoles s'est tenue en mairie le 5 décembre dernier.

Un siège était à pourvoir. Une candidature : Madame Marina De Bourmont (élue à l'unanimité des voix).

Composition du bureau :

- président ... Mr Max Manné, Maire,
- vices Président ... Mme Jacqueline Scarpetta, adjointe au Maire, Mr Stéphane Houdaille, parent d'élève,
- trésorier ... Mr Philippe Desmaison, parent d'élève,
- secrétaire ... Nathalie Cahuzac, conseillère municipale

Autres membres (parents élus) : Valérie Loury, Delphine Guiboux, Marina De Bourmont, Fabienne Boulard, Pascal Ardouin (élu), Florence Piquart (représentante du sous Préfet).

Après la réunion du 9 octobre 2012 avec les enseignantes et avoir écouté leurs souhaits, la Caisse des écoles financera les projets suivants pour l'année scolaire 2012-2013 :

- école maternelle, sur une base de : 64 enfants

frais de scolarité : 35 € x 64 enfants		2 240,00 €
éducation musicale (grande section)		714,00 €
éducation à l'environnement		920,00 €
spectacle de Noël		460,00 €
animation Kapla		520,00 €
sorties scolaires (montant retenu)		1 750,00 €
matériel pédagogique : - commande Nathan (à choisir) - commande Haba (à choisir)		800,00 €
équipement de l'école : - un chariot pour sécher travaux de peinture - une télévision (environ)	 129,00 € 371,00 €	500,00 €
cartouches d'encre		80,00 €
TOTAL soit : 125 euros par enfant		7 984,00 €

- école élémentaire, sur la base de : 126 élèves

frais de scolarité : 35 € x 126 enfants		4 410,00 €
sorties scolaires : - CP/CE1, centre Pompidou - CM1/CM2, Cité des sciences - CE2, les Francos (car avec Herbeville)	 537,00 € 716,00 € 175,00 €	1 428,00 €
matériel pédagogique (évolution TNI) - CP lecture, fichier numérique enrichi - CD audio, mise à jour méthode de lecture - posters nouvelle méthode de lecture	 45,00 € 29,90 € 21,50 €	96,40 €
- anglais (cycle 3 : CE2, CM1, CM2), Cup of tea manuel (TNI), licence 4 ans . CE2 . CM1	 54,90 € 54,90 €	109,80 €
logiciels : - utilisation d'outil informatique . CP/CE1, Jocatop lecture (2 livres x 188 €) . CM2, Jocatop lecture (2 livres x 89 €) . Lechtem lecture compréhension	 376,00 € 178,00 € 188,00 €	742,00 €
complément de livres : - CM1, histoire géographie (5 livres) - CE2, français (5 livres) - CE2, mathématiques (10 livres)	 60,40 € 59,60 € 79,92 €	199,92 €
complément de livres : - CE1 . français, fichier photocopiable . sciences, Reporters du monde (15 livres plus manuel informatique)	 35,00 € 280,00 €	315,00 €
série de livres : - CP . 28 albums Les monstres du lac noir		78,40 €
abonnements : - école des loisirs (4 classes x 38 €) - Le petit quotidien - site TV pour tous	 152,00 € 46,00 € 220,00 €	418,00 €
cartouches d'encre		155,78 €
spectacle de Noël + chocolats		650,00 €
adhésion bibliothèque		100,00 €
musique (10 séances pour les 5 classes)		3 435,00 €
Piscine : - CP/CE1 (du 19/09/2012 au 28/01/2013) (activité : 172 € plus transport : 168,81 € x 18 séances)		6 130,00 €
classe découverte (participation Caisse des écoles) : - CE2 (avril, mai 2013)		800,00 €
TOTAL soit : 151 euros par enfant		19 068,30 €

Informations diverses

Informations reçues en mairie

• Recrutement 2013 éco-garde bénévole dans la Plaine de Versailles (les éco-gardes assurent bénévolement , tout au long de l'année, un ensemble de missions de services public et d'intérêt général sur les chemins et forêts de nos communes).

Si l'aventure vous tente, envoyez un mail à : ecogarde78@orange.fr en expliquant vos motivations. Dispositif éco-garde 16, avenue Alexandre 78580 Maule

• Le monoxyde de carbone
Les intoxications au monoxyde de carbone concernent tout le monde :

- Faites vérifier et entretenir avant chaque hiver vos installations de chauffage, eau chaude, ventilation…
- Respectez le mode d'emploi des appareils à combustion.
- Aérez au moins 10 minutes par jour.

Le monoxyde de carbone est un gaz invisible, inodore,…. Et mortel

Plus d'informations sur www.prevention-maison.fr

Petites annonces

Alto symphonies
décoration d'intérieur
au 06.88.74.88.59

Calendrier des messes

<u>Pour tous renseignements</u> :
s'adresser au Père Dominique LAMARRE,
19 rue Saint Vincent 78580 Maule
Tél : 01.30.90.81.26 - Fax : 01.30.90.64.75
Mail : secteur.val.mauldre@wanadoo.fr

Site internet : http://valdemauldre-catholique-yvelines.cef.fr

Permanences d'accueil au presbytère de Maule :
les lundi et jeudi de 14 à 17 h et
les mercredi et samedi de 10 à 12 h (hors vacances scolaires).

SAMEDI 18h30		DIMANCHE	9h30	11h15
22-déc	Thiverval	23-déc	à 10h30 à Bazemont	
Samedi 24 décembre Vigile de Noël			à 19h à Beynes, Crespières et Les Alluets le Roi 21h30 à Les Alluets le Roi et Montainville	
Dimanche 25 décembre Noël			à 10h30 à Maule	
29-déc	Davron	30-déc	à 10h30 à **Mareil**	
05-jan	Montainville	06-jan	Davron	Maule
12-jan	**Mareil**	13-jan	Aulnay	Crespières
19-jan	Feucherolles	20-jan	Herbeville	Beynes
26-jan	Bazemont	27-jan	**Thiverval**	Les Alluets le Roi
02-fév	Davron	03-fév	Montainville	Maule
09-fév	Aulnay	10-fév	**Thiverval**	Crespières
13 février Mercredi des cendres			15h à Crespières 18h30 à Beynes	
16-fév	Herbeville	17-fév	Feucherolles	Beynes
23-fév	**Mareil**	24-fév	Bazemont	Les Alluets le Roi
02-mar	Montainville	03-mar	à 10h30 à Maule	

Les articles présentés dans cette rubrique sont communiqués par les associations qui en sont seules responsables.

«Cercle de l'amitié»

Nous avions prévu en juin une sortie exceptionnelle pour cette fin d'année. Le Moulin Rouge nous a «offert» un spectacle féerique que nous garderons précieusement dans nos mémoires comme des enfants émerveillés.

Prochaines sorties :

- comédie musicale «Les amants de la Bastille», le 12 janvier 2013 à 15 h 30,
- théâtre Edouard 7 «Comme s'il en pleuvait», le 17 février 2013 à 15 h.

Le Cercle de l'amitié vous souhaite à tous de bonnes fêtes de fin d'année.

Les adhésions se font toute l'année.

Téléphones utiles : Lucette Trébuil au 06.21.94.99.88,
Noella Le Sinq au 01.30.90.99.55
Annie Macheboeuf au 01.34.75.14.75

Country & Line Dance

Vous avez entre 9 et 99 ans, vous êtes seul(e), en couple ou en famille, vous avez envie de pratiquer une activité ludique dans une ambiance chaleureuse et festive, alors rejoignez-moi et essayez la Country & Line Dance !

Danser la country, c'est partager l'amour de la musique, des moments d'amitié sans se prendre la tête et sans contrepartie. La country attitude est une nouvelle manière d'aborder la danse et de se faire plaisir, c'est une danse conviviale et accessible à tous ! Elle se pratique sur de la musique country ainsi que sur tous autres styles comme la valse, le chacha, la rumba, la polka, etc.

Pour avoir une idée plus précise, je propose une séance d'initiation au cours d'une «matinée découverte». Afin de planifier cette matinée et, si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à me contacter au 06.86.78.33.81

Salika Pré, instructeur en formation de danse country

Association des parents d'élèves (AIPEM)

Le 16 novembre après-midi, tous les enfants des deux écoles avaient rendez-vous à la salle des fêtes de Mareil pour assister au spectacle d'Abel.

C'était pour quelques uns leur premier concert et ils ne furent pas déçus.



Abel, auteur-compositeur, faisant des chansons pour les petites tortues, comme il se définit lui-même leur avait concocté en compagnie de son guitariste, un concert digne des «grands» enchaînant pendant une heure les réalisations de son dernier album «vu de la lune» (en vente actuellement) aux sonorités très rock.

Cette après-midi a été offerte aux enfants par l'association indépendante des parents d'élèves de Mareil sur Mauldre (AIPEM) qui remercie les directrices des écoles qui ont permis l'organisation de ce spectacle et les parents qui ont accompagné les enfants.

Nous allons dès à présent nous remettre au travail pour pouvoir offrir à nouveau de beaux moments aux enfants car leurs sourires sont notre unique motivation et notre seule récompense.

L'AIPEM : Fabienne Boulard, Ulla Gamas, Karine Goncalves, Laetitia Albertini

Mareil GV

Les bienfaits du stretching/l'étirement : voici des exemples de participant(e)s Mareillois(e)s célèbres ...,

- «je me détends des tensions de la semaine et je n'ai plus besoin d'aller à la piscine» (Brigitte B., 50 ans),
- «je fais beaucoup de sport et je préfère prévenir une blessure ou un claquage» (Julio I., 40 ans),
- «je viens après mon autre activité sportive, ainsi, je n'ai plus de courbature» (Marcel A., 60 ans),
- «comme le programme est très complet, chacun y trouve son bonheur» (Catherine D., 70 ans),
- «on s'échauffe bien, et je me trouve ensuite de plus en plus souple» (Wilfried T., 30 ans),
- «en fait, ça passe vite car les exercices sont tellement variés» (Elodie G., 20 ans), etc.

Alors, vous aussi … le samedi de 11 à 12 h en salle DOJO

Téléthon-Zumbathon



La journée Téléthon-Zumbathon de samedi 8 décembre dernier a été un succès. Elle s'est déroulée dans un esprit de fête ! Nous avons dansé ensemble, jeunes, moins jeunes et enfants, toute la journée au rythme de la zumba !
Grâce à vos dons nous avons dépassé le seuil des 1 000 euros ! Nous pouvons être très fiers ! Notre petit village a donné sa contribution à la recherche médicale contre les maladies génétiques.
Et alors, permettez nous de remercier un par un tous les acteurs de ce grand succès.
Merci à Isabelle, notre dynamique animatrice zumba fitness, qui avec son sourire et son énergie nous a permis de danser toute la journée.
Mercie à Valérie, «pétillante» animatrice zumba atomic, qui a dansé avec les enfants de 4 à 13 ans. Ils l'ont adorée !
Merci à notre municipalité pour nous avoir mis à disposition la plus belle des salles de Mareil, la salle des fêtes,
Merci à Intermarché, qui avec ses dons a gracieusement contribué au buffet de la journée zumbathon,
Merci à vous tous pour avoir dansé la zumba avec nous toute la journée, pour avoir joué le jeu dans un esprit de fête et de partage,
Merci aux bénévoles de l'association Mareil GV pour l'organisation de cette journée (permettez-nous de nous lancer des fleurs !) et merci au petit Elouann qui nous a donné une raison de plus pour vouloir organiser cette journée téléthon-zumbathon.



Mais le plus grand merci est pour vous tous, pour votre grande générosité.

Merci ! Merci ! Merci !

L'association sportive Mareil GV